

Pourquoi ces Chinois ont-ils choisi d'apprendre le français ?

Xie Yong

Université des Etudes étrangères du Guangdong, Chine



Synergies Chine n° 4 - 2009 pp. 133-144

Résumé : *Cet article rend compte d'une partie de notre thèse¹ basée sur une enquête qualitative. Il s'interroge sur le rapport à la langue française qu'entretiennent 27 Chinois² qui ont appris le français comme spécialité ou comme seconde langue étrangère. Notre objectif est de reconstruire dans leurs discours les représentations du français qui sont liées à leur choix de cette langue, afin d'identifier et de hiérarchiser les facteurs déterminant leur apprentissage linguistique.*

Mots-clés : *motivations, représentations, choix, apprentissage du français.*

摘要：这篇文章选用了本人在定性调查基础上撰写的博士论文¹的一部分内容。本文旨在探讨二十七位以法语为专业或第二外语的中国受访者²与所学的法语之间的关系，试图从受访者的话语中重构和再现影响其法语学习动机的法国观，进而揭示影响他们选择学习法语的种种因素并确定其中起决定性作用的因素。

关键词：动机；再现；选择；法语学习

Abstract: *This article present a part of our thesis¹ based on a qualitative inquiry. It questions the relationship between French language and 27 Chinese² who have learned French as speciality or as second foreign language. The objective of this article is to reconstruct from their speech the representations of French witch influence their choice of French, in order to identify and hierarchize the factors that determine their French learning.*

Key words: *motivations, representations, choice, French learning.*

1. Introduction

Les motivations de l'apprentissage du français de nos enquêtés chinois font l'objet du présent article. La motivation est définie par G. de Landsheere comme un « ensemble des phénomènes dont dépend la stimulation à agir pour atteindre un objectif déterminé » (in Cuq J.-P., Gruca I., 2005 : 142). Et d'après J. Nuttin, il s'agit d'« une question de relations préférentielles entre l'organisme (l'individu), d'une part et le monde, de l'autre. Elle est l'aspect dynamique et directionnel du comportement qui établit, avec le monde, les

relations requises » (in Cuq J.-P., Gruca I., 2005 : 142-143). De ce point de vue, les motivations dont nous traiterons ici sont en fait les relations entre l'apprenant et l'objet d'apprentissage, et celles-là, notamment en situation de langue seconde, sont souvent influencées par les représentations positives ou négatives que l'apprenant se fait de la langue étudiée ainsi que du pays où l'on parle cette langue et du peuple qui la parle.

En France, depuis ces dernières années, de nombreuses études (Cf. Baruch, M., Cain, A., de Pietro, J.-F. et al., 1995 ; Candelier M. et Hermann-Brenncke G., 1993 ; Paganini G., 1998) ont été consacrées à l'analyse des liens entre représentations de l'étranger et enseignement/apprentissage des langues : ces études se donnent pour but d'identifier les composantes de la représentation pouvant, d'une part, favoriser ou entraver l'apprentissage, et d'autre part, expliquer les comportements individuels ou la motivation soutenant cet apprentissage. La notion de représentation est ainsi utilisée dans une perspective interventionniste. En effet, la passion pour une langue étrangère, le désir de découvrir le pays et la culture ciblés, et l'envie de connaître le peuple en question, constituent des facteurs favorables au choix de cette langue et à la réussite de son apprentissage. Par contre, les préjugés et la haine à l'égard d'un pays et d'un peuple, le dégoût d'une langue (car elle est trop difficile ou n'est pas agréable à l'oreille, etc.), peuvent entraîner une attitude négative et partant le rejet de cette langue. Ce genre de facteurs affectifs est défini par Gardner et Lambert comme la « motivation intégrative » qui s'oppose à la « motivation instrumentale », soit les motifs plus pragmatiques : « L'orientation est dite *instrumentale* si les objectifs de l'apprentissage d'une langue reflètent une valeur plutôt utilitaire de la performance linguistique, par exemple quand celle-ci doit servir à faire carrière. Par contre, l'orientation est *intégrative* si l'apprenant souhaite en apprendre davantage sur l'autre communauté culturelle parce qu'il s'y intéresse avec une certaine ouverture d'esprit, au point d'être accepté à la limite comme membre d'autre groupe. » (Gardner R. C., Lambert W. E., 1972, in Bogaards P., 1988 : 53-54)

Selon Gardner et Lambert, c'est la motivation intégrative qui mènerait aux meilleurs résultats dans l'apprentissage des langues secondaires (*Ibid.*, p.54). Or dans le cas des apprenants chinois de français, si l'intérêt pour la langue et la culture étrangères est un facteur mobilisé dans le choix du français, il ne semble pas être déterminant. Ainsi, basé sur notre enquête qualitative réalisée à Paris et à Canton entre 2000 et 2004, le présent article visera justement à montrer dans quelle mesure les représentations de la France et du français, les stéréotypes plus ou moins positifs, influent sur le choix de l'apprentissage de cette langue, s'il y a d'autres motivations plus pragmatiques qui orientent ce choix, et enfin quels facteurs prédominent dans ce choix.

Reste à noter que les 27 Chinois que nous avons interrogés à Paris et à Canton sont socialement variés (étudiants en France ou en Chine, professeurs, interprètes, traducteurs, diplomates, cadres, employés), ayant tous appris le français comme spécialité ou comme seconde langue étrangère et ayant eu des expériences de mobilité étudiante ou professionnelle en France. S'ils ne sont pas assez nombreux ni strictement représentatifs, leurs propos reflètent assez

bien le rapport réel qu'ils entretiennent avec la France et la langue française, et revêtent chacun une signification sociale. En effet l'intérêt d'une approche qualitative consiste à montrer la diversité des occurrences sans se soucier de leur pondération par rapport à l'ensemble des apprenants chinois de français. Ce que nous rechercherons ici, c'est la « significativité sociale » du phénomène, mais non la « représentativité statistique » fondée sur des preuves probabilistes (Cf. Zheng L.-H., Desjeux D., Boisard A.-S., 2003 : 143).

Ceci dit, passons maintenant à l'analyse proprement dite des motivations de l'apprentissage linguistique de nos interviewés chinois, en adoptant la distinction de Gardner et Lambert entre motivation intégrative et motivation instrumentale, mentionnée plus haut.

2. Les motivations intégratives

Les motivations intégratives de l'apprentissage du français, qui sont plutôt de l'ordre culturel, vont être traitées sous plusieurs angles : l'attrait du français et de la culture française, une attitude francophile, ainsi que la propension pour le français éveillée et développée dans l'environnement scolaire ou familial.

D'abord nous avons constaté un consensus presque unanime de la part de nos enquêtés quant à la beauté de cette langue. Ils l'apprécient également pour sa précision, sa clarté, sa rigueur et son style soutenu. Cela tient probablement au fait que la plupart d'entre eux ont appris le français à l'université chinoise comme spécialité, ce parcours a dû susciter et renforcer leur intérêt pour la langue française, même si certains d'entre eux ont également évoqué les difficultés ainsi que la diffusion relativement faible du français, par rapport à l'anglais.

Les perceptions positives du français renvoient d'abord à la qualité esthétique des sons. En effet, quand les interviewés expriment leur appréciation de la langue française et leur passion pour celle-ci, les termes récurrents sont les suivants : *belle, tendre (douce), agréable à l'oreille, coulante, poétique, gracieuse, artistique, et... romantique (encore) !*

« J'aime toujours parler français, je le trouve très agréable, très coulant et très romantique. » (E4³)

Ensuite, il est intéressant de voir de quelle manière les interviewés établissent une comparaison entre les images sonores de plusieurs langues occidentales, telles que le français, l'allemand et l'anglais. Ce qui apparaît dans les discours des enquêtés, c'est d'abord le clivage entre la prononciation bien distincte du français et l'articulation plus confuse de l'anglais, et puis, c'est la « douceur » (柔 : *rou*) du français qu'on oppose à la « dureté » (硬 : *ying*) de l'allemand, tandis que l'anglais se situe au milieu, entre ces deux langues. L'attribution de caractères sonores à chaque langue (le français doux, l'allemand dur...) peut même devenir un critère d'appréciation de cette langue :

« Ils disent tous que le français est une langue très tendre, très douce, une langue pour exprimer l'amour. D'après eux, le français est une langue pour exprimer l'amour ;

l'italien est une langue musicale, et les Italiens parlent comme s'ils chantaient ; l'allemand est une langue pour donner des ordres, et les Allemands parlent comme s'ils ordonnaient. (...) Et puis l'anglais est une langue de commerce, une langue internationale. (...) » (E27)

Ces images sonores semblent se mêler aux « fonctions » de ces langues ainsi qu'aux stéréotypes circulants en Chine. Selon nos enquêtés, le français « doux » est une langue pour exprimer le sentiment amoureux, ce qui évoque le caractère « romantique » des Français ; l'italien « chantant » (la musicalité de l'italien) rappelle les grands musiciens italiens et l'opéra ainsi que l'ambiance artistique de l'Italie ; l'allemand « dur » fait penser à la rigueur et au sérieux de cette nation ; enfin, l'anglais commercial renvoie à l'image du commerçant anglais habile. Nous constatons ici, de quelle manière les représentations de la langue et celles des Français, ou plus généralement celles des Européens, s'imbriquent et se renforcent. Souvent, cela se passe comme si les enquêtés cherchaient à faire correspondre les images qu'ils ont de tel ou tel peuple avec la langue qu'il parle :

« (...) Du point de vue des mots et des expressions, l'anglais me semble une langue populaire, alors que le français peut être apprécié d'un regard artistique. Surtout quand vous lisez une phrase française très belle, vous la trouvez comme un vers. Ce genre de belle phrase ne peut pas être prononcée par les gens ordinaires. Sauf... par les Français gracieux et charmants. » (E10)

Ces perceptions généralement positives du français, acquises à travers l'enseignement scolaire, les médias et les contacts, motivent en partie l'apprentissage du français par les Chinois. Pour preuve, nous citons le propos de la représentante chinoise d'une entreprise française à Canton, diplômée de français : en expliquant leur choix du français, beaucoup d'apprenants chinois ne manquent pas d'évoquer l'inspiration et l'influence de *La dernière classe* d'Alphonse Daudet, que pourtant ils avaient d'abord étudié en version anglaise dans un manuel d'anglais au lycée, car on y affirme que le français est la plus belle langue du monde. Il semble que ce texte a éveillé chez des jeunes chinois un vif intérêt pour le français :

« En parlant de leur choix du français, beaucoup d'apprenants chinois ont évoqué *La dernière classe* d'Alphonse Daudet, qu'ils ont appris dans un manuel d'anglais au lycée. Effectivement ce texte m'a aussi influencée. L'auteur y prétend que le français est la plus belle langue du monde, et décrit le patriotisme des Français ainsi que leur passion pour leur langue maternelle, ça a vraiment eu un effet sur moi. A la fin du texte, quand le maître (personnage du conte) écrit au tableau 'Vive la France', ça nous a beaucoup intéressés : comment se fait-il que cette écriture ressemble tellement à l'écriture alphabétique chinoise ? Ça nous semblait très familier. » (E11)

Dans le propos ci-dessus, outre l'attrait de la beauté esthétique, il y a encore deux éléments intéressants qui attirent notre attention. Premièrement, le patriotisme et la passion des Français pour la langue maternelle ont touché cette enquêtée et suscité sa sympathie pour ce peuple et sa langue. Deuxièmement, la ressemblance entre la transcription phonétique du français et celle du chinois (il s'agit de « pinyin ») a réduit la distance psychologique entre cette Chinoise et la langue

française. Bref, il semble que tous ces éléments relatifs aux Français et à la langue française aient exercé une influence sur sa décision d'apprendre le français.

En plus du charme de la langue elle-même, la « renommée » de la culture française peut constituer un facteur qui pousse à étudier le français. On n'apprend pas seulement la langue pour elle-même, mais aussi parce qu'elle renvoie à une culture, à l'histoire d'un pays :

« Ça c'est intéressant : quand tu apprends une langue étrangère, tu trouves que tu es arrivé dans un autre monde. A travers le français, tu découvres des choses que tu ne connaissais pas avant, tu peux même remarquer des traits de caractères des autres. » (E17)

Si une culture correspond à un code d'accès à une société, cette langue est un élément constitutif du code en question. Ainsi, pour l'interviewée ci-dessus, doctorante chinoise à Paris, la langue française représente un vecteur de connaissances sur la France et les Français et permet une ouverture à l'altérité.

Ensuite, dans les propos de nos enquêtés, il semble exister un rapport entre l'appréciation d'une langue et celle d'un pays et d'un peuple. Une langue étant parlée par un peuple donné, elle véhicule la pensée et la culture de ce peuple, et elle est liée au comportement de ce peuple et à la relation qu'on entretient avec lui :

« D'ailleurs je pense qu'il existe un lien entre la passion d'une langue et l'appréciation d'un pays et d'un peuple en question. Par exemple, si depuis ces derniers temps je vis et travaille avec un étranger qui s'entend bien avec moi, alors je vais trouver que sa langue, en l'occurrence le français, est une très belle langue, même de plus en plus belle. (...) Car une langue est parlée par un peuple, c'est lié étroitement. (...) » (E10)

Nous pourrions citer d'autres propos semblables. Effectivement, on a souvent tendance à transférer le sentiment suscité par un pays et un peuple, à la langue que ce dernier parle. Ce phénomène s'expliquerait par un proverbe chinois qui dit « *ai wu ji wu* » (爱屋及乌), c'est-à-dire, aimer la maison jusqu'au corbeau perché sur le toit.

Dans le choix d'une langue étrangère comme spécialité, si l'anglais reste souvent le premier choix pour la plupart des candidats, ceux qui ont appris le français tout jeunes, à l'école des langues étrangères⁴ ou en famille - mais ils sont en nombre très faible dans notre corpus - n'hésitent pas à décider de s'orienter vers l'étude du français à l'université :

« Bien sûr, j'aime le français, puisque j'ai déjà un long parcours lié au français : je l'ai étudié pendant six ans à l'Ecole des Langues étrangères de Nanjing, avant d'entrer au Département de Français de l'Université des Langues étrangères de Beijing, laquelle se classe première parmi toutes les universités ou instituts du même genre. J'y ai obtenu ma licence et ma maîtrise avant d'être doctorante à l'ESIT à Paris. » (E17)

« Ce sont mes parents qui m'ont initiée au français. Ils sont tous les deux professeurs de français et ont commencé à m'enseigner cette langue petit à petit, dès mon enfance,

mais ce n'était pas systématique. C'était une époque hors norme (la Révolution culturelle)... On n'a eu des cassettes que plus tard. Ils utilisaient un manuel édité en France et destiné au public étranger. Je ne me rappelle plus mon bouquin, il y a des illustrations là-dessus, et j'ai encore ces images dans mon esprit, celle d'un chat, celle d'un chien... C'est ainsi qu'ils ont suscité mon goût pour le français dès mon enfance. Mais mon apprentissage systématique a seulement commencé en 1986, avec mon entrée à l'université. » (E24)

L'intérêt et la passion pour la langue française se cultivent donc tout au long du parcours scolaire secondaire ou par la transmission familiale. Dans le premier cas, l'école des langues étrangères réussit en général à créer un environnement français relativement « authentique » en Chine, avec des supports français et multimédias, des cours dispensés et des activités extrascolaires organisées par des enseignants natifs ou non natifs, ce qui permet d'accéder à un français plus « vivant » et à des contacts réels sino-français. Dans le second cas, il s'agit d'un enseignement précoce en famille, effectué dans les conditions toutes simples, puisque à l'époque, les parents n'avaient qu'un manuel français à leur disposition. Or il apparaît que l'enfant aimait bien ce manuel comportant des illustrations vivantes et des images de petits animaux, lequel suffisait pour l'enthousiasmer et l'intéresser au français. Bref, que ce soit en milieu scolaire particulier ou en milieu familial spécial, les premiers contacts de la langue étrangère dès l'enfance ou l'adolescence semblent très favorables à l'éveil du goût pour la langue et de la curiosité envers l'étranger, et même à orienter un trajet plurilingue ultérieur.

En résumé, de l'étude sur les motivations intégratives de l'apprentissage du français, nous avons tiré deux constats. Premièrement, les gens ont tendance à établir une corrélation entre la langue, le pays où l'on parle cette langue et le peuple qui la parle. Par ailleurs, la sociolinguistique a depuis longtemps indiqué que les jugements sur les langues étaient en fait les jugements sur les locuteurs qui parlent ces langues ; et la linguistique appliquée a pu montrer que les représentations positives à l'égard d'un pays peuvent produire un effet favorable sur le processus d'apprentissage de la langue qui est parlée dans ce pays, et vice versa (Cf. Baruch M., Cain A., de Pietro J.-F. et al., 1995 : 319). Deuxièmement, si les premiers contacts ou l'apprentissage d'une langue étrangère, en l'occurrence le français, ont lieu dans les premières étapes de la socialisation des enfants, au sein de la famille ou à l'école des langues étrangères, ces enfants auront plus de chance de se voir éveiller tout jeunes leur goût pour la langue et leur curiosité envers l'altérité, ce qui leur permettra de réussir plus facilement en apprentissage linguistique et pourra influencer leur trajectoire ultérieure. Ce phénomène pourrait inspirer les enseignants chinois de français, afin qu'ils se rendent mieux compte de l'importance de l'affectivité dans la classe de langue et s'efforcent de susciter l'intérêt des apprenants pour la langue et la culture étrangères dès le début de l'apprentissage, en vue d'une réussite scolaire.

3. Les motivations instrumentales

Passons maintenant aux motivations instrumentales, ou raisons pratiques, qui poussent à étudier une langue. Dans le contexte chinois, elles sont souvent liées aux contraintes imposées de l'extérieur. Nous traiterons d'abord différentes

contraintes, sorte de « facteurs par défauts », soit les raisons qui en fait ne résultent pas d'une motivation ou d'un choix personnel, mais qui sont imposées de l'extérieur, que cette imposition soit sociohistorique, administrative ou résultant de l'absence de choix.

3.1. Une obligation pour être reçu à l'université chinoise

Il convient de rappeler un peu une tradition chinoise : faire grand cas de l'éducation. Depuis l'antiquité, s'est enracinée chez les Chinois une valeur selon laquelle « tous les métiers sont vils, seules les études sont sublimes » (万般皆下品，唯有读书高 : *wan ban jie xia pin, wei you du shu gao*), car seuls les intellectuels brillants se voient attribuer une fonction officielle. Dans l'ancienne Chine, on recrutait des mandarins civils ou militaires par concours parmi les lettrés ; de nos jours, dans le système éducatif chinois, il faut d'abord passer un concours national d'entrée à l'université et ensuite obtenir les diplômes requis, pour enfin se munir d'un « passeport » permettant la réussite professionnelle et l'ascension sociale. Ceci est plus évident pour les étudiants issus des familles modestes ou venant de la campagne.

Le système éducatif supérieur est très sélectif en Chine. Pendant longtemps, jusqu'en 1998, seuls 10% des jeunes pouvaient être admis à l'université⁵. La situation a grandement changé depuis 1999, avec la massification des universités et l'augmentation des recrutés d'année en année pour atteindre un taux de recrutement brut de 21% en 2006 (23 millions d'étudiants)⁶. Néanmoins la proportion des recrutés reste faible, par rapport à celle de la France et de beaucoup d'autres pays étrangers. Donc, pour les jeunes Chinois, il est primordial d'être reçus à l'université. Souvent, ils acceptent n'importe quelle spécialité pourvu qu'elle leur permette d'y entrer. Ce qui explique le phénomène du non-choix ou de l'acceptation à contrecœur d'une spécialité.

Apprendre une langue, en l'occurrence le français, peut être conditionné par des facteurs sociohistoriques :

« J'ai appris le français pendant la Révolution culturelle⁷. A l'époque, beaucoup de jeunes lycéens ont dû aller à la campagne pour y travailler et "recevoir la rééducation des paysans (considérés comme des travailleurs révolutionnaires)". Pour devenir un "étudiant ouvrier-paysan-soldat"⁸, on devait respecter l'arrangement de l'organe dirigeant, car très peu de gens avaient la chance d'être choisis pour étudier à l'université. Bien sûr, moi-même, je voulais bien y entrer... Donc j'ai accepté sans condition cet arrangement de l'organe dirigeant, en entrant à l'université qui m'était désignée et en étudiant une spécialité désignée : le français. (...) A l'époque, pouvoir entrer à l'université, c'était déjà une grande chance, et on ne demandait pas plus... » (E26)

L'interviewé raconte l'histoire d'une génération de jeunes Chinois au cours de la Révolution culturelle entre 1966 et 1976, une histoire *collective* qui évoque une époque particulière dans l'histoire contemporaine de la Chine. Cette période a été témoin de plusieurs événements qui ont perturbé l'éducation chinoise : la fermeture des universités de 1965 à 1969, la « mobilité » de nombreux étudiants, lycéens et collégiens vers la campagne pour y travailler et recevoir la

« rééducation » des paysans, la réouverture des universités et le recrutement entre 1970 et 1976 des « étudiants ouvriers-paysans-soldats », parmi les jeunes instruits à la campagne, les jeunes ouvriers et les jeunes soldats, sur la « recommandation » des organismes dirigeants locaux et militaires, au lieu de passer par le concours national d'entrée à l'université (Cf. Jiao R. - M., 2001 : 340-341, 401-406). Pendant ce bouleversement social où personne ne pouvait prendre en main son destin, être choisi pour entrer à l'université était déjà une grande aubaine : on s'en contentait et on n'insistait pas sur son propre intérêt pour telle ou telle matière ; d'ailleurs cette volonté personnelle aurait déjà été réprimée. Voilà un cas typique d'absence de choix provoquée par le facteur sociohistorique.

Une autre contrainte entraînant un choix par défaut : les notes. Le phénomène des « notes qui sont déterminantes et qui s'imposent » existe toujours dans le contexte du recrutement universitaire en Chine. Avant de passer le concours national d'entrée à l'université, il faut d'abord remplir un formulaire dans lequel l'étudiant inscrit ses choix pour des universités ou des écoles professionnelles, qui se classent en cinq catégories en fonction de leur réputation et de leur importance et qui recruteront avec des notes différentes et selon des décalages régionaux. Par exemple, dans la province du Guangdong, jusqu'en 2006, il fallait obtenir une note au-dessus de 625 points pour pouvoir entrer dans la première catégorie, alors que la note exigée pour la deuxième catégorie était de 570 environ, etc. Ensuite pour chaque catégorie, on pouvait choisir deux ou trois universités. Puis, on pouvait mettre au maximum six choix numérotés pour une université. La spécialité qu'un élève étudiera à l'université n'est donc pas forcément celle qu'il a mise en premier choix. Dans notre cas, c'est la langue qui retient notre attention. L'apprentissage d'une langue peut alors relever de l'absence de choix ou de contraintes, au lieu de la motivation en soi.

« C'est par hasard que j'ai choisi le français. Au lycée j'étais meilleure en anglais, par rapport aux autres disciplines, donc, pour être sûre de passer le concours national, le mieux était de mettre l'anglais en premier choix. C'est ce que j'ai fait, mais les points que j'ai obtenus n'étaient pas suffisants pour entrer au département d'anglais d'une bonne école. En tenant à apprendre l'anglais, je ne pourrais pas entrer à une université bien cotée. (...) Alors j'ai choisi le français. » (E10)

Les candidats de langue ont souvent tendance à choisir premièrement l'anglais, d'autres langues moins diffusées telles que le français, l'allemand, le japonais, ne constituent que leur deuxième ou troisième choix. Les étudiants lient l'anglais au monde économique et politique, à son statut de langue véhiculaire, en espérant une meilleure insertion professionnelle grâce à la maîtrise de cette langue. Ainsi, l'anglais, en tant que la langue la plus demandée parmi toutes les langues étrangères enseignées en Chine, exige la note la plus élevée. Les candidats qui n'ont pas obtenu assez de points sont obligés d'entrer dans un département de deuxième choix, ou de troisième choix, etc., pour étudier une langue autre que l'anglais, par exemple le français.

A travers les discours ci-dessus, nous pouvons constater combien le choix d'une langue peut relever de contraintes, plutôt que de motivations en soi. C'est l'absence de choix entre plusieurs langues ou en remontant à une époque plus

lointaine, des facteurs sociohistoriques particuliers, qui entraînent une décision finale.

3.2. Le français : un outil plus rentable à l'heure actuelle

D'après nos interviewés, qui sont pour la plupart des étudiants ou diplômés de français, si le français ne peut pas égaler l'anglais par son importance, la maîtrise du français, surtout à l'heure actuelle, constitue une valeur ajoutée facilitant la recherche de travail, la mobilité et les études à l'étranger :

« Ben, je me suis même félicité d'avoir pu apprendre le français, parce que je suis déjà forte en anglais, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, puisque je l'ai étudié au collège et au lycée. Maintenant avec le français, je peux travailler avec deux langues. D'ailleurs, c'est le français qui m'a aidée à trouver mon travail actuel, donc je suis assez satisfaite. » (E3)

La maîtrise du français est considérée comme un atout « rare » : les étudiants de français sont peu nombreux par rapport à ceux d'anglais, et c'est justement cette rareté qui leur donne de la valeur, comme le dit un proverbe chinois, « ce qui est rare est précieux (物以稀为贵 : *wu yi xi wei gui*) ». En outre, les étudiants francophones doivent continuer à étudier l'anglais à l'université, même s'ils l'ont déjà longuement appris au primaire et au secondaire. Ce qui leur confère un double capital linguistique, qui augmentera leur compétitivité sur le marché du travail. En effet, les étudiants de français parlent mieux l'anglais que les étudiants d'anglais ne parlent le français. De ce point de vue, un étudiant de français peut devenir un vrai bilingue (du point de vue des langues étrangères), alors qu'un étudiant d'anglais le peut plus rarement.

« J'ai assez appris l'anglais au lycée, et si j'ai besoin de l'utiliser dans mon travail futur, je pourrai me débrouiller avec. Ainsi en étudiant maintenant le français je maîtriserai deux langues étrangères. C'est aussi le cas d'une ancienne camarade, elle se débrouille aussi bien en français qu'en anglais dans son travail. Mais si un étudiant continue à apprendre l'anglais comme spécialité à l'université, même s'il apprend en même temps le français comme seconde langue étrangère, son niveau de français ne pourra sûrement pas égaler notre niveau d'anglais. C'est pourquoi j'ai choisi le français. » (E8)

Il serait intéressant de noter que, par rapport à un étudiant dont la spécialité est une langue encore plus éloignée de l'anglais, par exemple un étudiant de japonais, un étudiant de français doit avoir plus de chance de devenir un bilingue.

« (...) Or maintenant je me crois plus chanceuse, parce que je maîtrise l'anglais en plus du français, et que je suis une vraie bilingue. Mon niveau d'anglais doit être plus élevé que celui d'un étudiant de japonais. Car le français et l'anglais sont proches, alors que le japonais et l'anglais ne le sont pas. » (E5)

La maîtrise du français peut constituer une condition préalable pour partir étudier à l'étranger. Aujourd'hui les étudiants chinois de français tendent à associer leur apprentissage linguistique à la mobilité vers la France, aussi bien pour le voyage que pour les études. Ils espèrent rentabiliser au maximum leurs études de français.

« Quand j'ai obtenu un prix en participant à un concours de connaissances sur la France, on m'a offert un voyage dans ce pays comme récompense. J'ai vraiment eu de la chance. Cette activité a été organisée par l'organisme semi-officiel "Action pour promouvoir le français des affaires", en vue de diffuser le français commercial. (...) Je suis partie en novembre 2000, pour toucher mon prix à Paris. Il y avait une vingtaine de pays participants, et chaque pays avait envoyé son vainqueur pour recevoir son prix. On nous a aussi organisé un voyage de sept jours à Paris : nous avons vu l'Hôtel de Ville, le Louvres, etc. (...) J'ai pris un guide et visité tous les sites importants de Paris. Bien sûr, c'était dans la rapidité. » (E2)

Récemment les projets de coopération sino-français dans le domaine de l'éducation supérieure favorisent davantage la mobilité étudiante et les études de français semblent plus rentables aux étudiants chinois. L'enquêté suivant est un étudiant de français en troisième année à l'Université des Etudes étrangères du Guangdong. Ayant suivi les cours de communication et de marketing dispensés par des enseignants de l'Université Grenoble III, dans le cadre d'un projet de coopération⁹, l'idée lui est venue d'aller approfondir ses études de commerce en France. Il bénéficie du soutien de ses parents. Comme, en principe, sont choisis les meilleurs des candidats pour être envoyés étudier à l'étranger, ce jeune étudiant devient plus motivé et redouble des efforts dans ses études :

« Il y a maintenant des projets d'échanges avec des écoles françaises. Je fais des efforts pour pouvoir aller en France. (...) Ces projets concernent le CESEM Méditerranée¹⁰, l'Université Grenoble III, etc. (...) Mes parents m'ont dit qu'il me faudrait absolument partir si j'en ai l'occasion. (...) Je voudrais aller à Grenoble III, pour apprendre la communication d'entreprise. (...) » (E1, M, 21 ans, étudiant)

Bref, si l'on envisage les motivations de l'apprentissage linguistique du point de vue stratégique, la maîtrise du français est pour les apprenants chinois un atout supplémentaire dans un CV, contribuant à renforcer leur compétitivité sur le marché du travail. D'autre part, cette compétence linguistique constitue une condition préalable à la mobilité vers la France, le français y sera la langue de communication, la langue de vie, de travail ou d'études. Les motivations du choix du français sont donc ici « instrumentales » ou utilitaires : il s'agit de maximiser cet apprentissage, d'en faire la meilleure ressource pour l'avenir et notamment pour la réalisation d'un projet professionnel.

Conclusion

Cet article permet de reconstituer les représentations du français à l'œuvre dans les propos de nos interviewés chinois afin d'identifier et de hiérarchiser les facteurs déterminant leur apprentissage de cette langue. Chacun de leurs discours revêt une « signification sociale ». Nous avons constaté que leurs motivations sont multiples et peuvent être traitées sous deux angles : intégratif et instrumental. Les motivations intégratives sont liées à l'appréciation du français, au désir de découvrir une culture française « renommée » et à une attitude francophile. Elles sont mobilisées dans le processus de la décision, mais ne semblent pas suffisamment fonctionnelles pour déterminer le choix du français. Quant aux motivations instrumentales, elles se lient aux facteurs

imposés de l'extérieur et désignent le rapport utilitaire à la langue. Les diverses contraintes imposées de l'extérieur peuvent être aussi bien sociohistoriques qu'administratives, ou résulter de l'absence de choix. Enfin, l'utilité semble constituer le facteur principal. Les Chinois apprennent le français souvent dans deux buts : soit pour un besoin dans le travail futur, soit pour aller étudier ou émigrer en France. Beaucoup d'entre eux sont pragmatiques, ils choisissent rarement d'apprendre une langue étrangère uniquement par admiration ou par plaisir. L'imaginaire ou le symbole les intéressent moins. Ainsi le choix du français relève-t-il davantage d'une stratégie professionnelle ou d'une stratégie de mobilité vers l'Europe.

Notes

¹ Yong Xie (2007), *Représentations de la France et des Français, trajectoires et construction d'une compétence interculturelle en contexte sino-français*, thèse de doctorat, 2 volumes, Didactologie des langues et des cultures, Université Paris III, 657 p.

² En fait, nous avons en tout interrogé 31 Chinois à Paris et à Canton (Chine), entre 2000 et 2004. Parmi eux, il y a encore 4 immigrés chinois venant d'Asie du Sud-Est, mais ils n'ont pas eu beaucoup à dire sur la langue française. Cet article est donc essentiellement basé sur les propos de 27 enquêtés chinois à Paris ou à Canton, dont 24 ont appris le français comme spécialité dans des universités chinoises, 3 y ont suivi un stage intensif de français avant d'aller effectuer leurs recherches en France.

³ E4 : enquêtée 4. Nous avons numéroté les enquêté(e)s : E1, E2 et ainsi de suite.

⁴ En Chine, comme l'enseignement de l'anglais est exigé par le Ministère de l'Education, l'anglais occupe une place prépondérante dans le secondaire, seules quelques écoles de langues étrangères (au niveau secondaire) sont autorisées à enseigner des langues autres que l'anglais dès la première année du collège : russe, japonais, français, allemand, etc.

⁵ D'après *Le Quotidien du Peuple*, le 16 février 2005, page 11.

⁶ Source : <http://202.206.116.178/ShowArticle.asp?ArticleID=1958>

⁷ La Révolution culturelle chinoise (mai 1966 - octobre 1976) déclenchée par Mao Zedong a provoqué dix ans de chaos en Chine. A l'époque le système éducatif chinois a été complètement perturbé.

⁸ A l'époque (1970-1976) où la Révolution culturelle battait son plein, le concours national a été supprimé et le recrutement universitaire s'effectuait parmi les jeunes instruits à la campagne, les jeunes ouvriers et les jeunes soldats, au lieu de parmi les lycéens venant de sortir de l'école. D'où ce nom d' « étudiant ouvrier-paysan-soldat ». Voir aussi l'explication dans le paragraphe suivant.

⁹ Il s'agit d'un projet d'enseignement en commun entre l'Université des Etudes étrangères du Guangdong et l'Université Grenoble-Stendhal (Grenoble III), dans le domaine de la communication d'entreprise. La convention a été signée en octobre 2000 et a débuté dès avril 2001.

¹⁰ Il s'agit d'un projet de coopération entre l'Université des Etudes étrangères du Guangdong et le CESEM Méditerranée, département de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille - Provence, en vigueur depuis l'année universitaire 2004-2005. Les modes de coopération comprennent des activités conjointes d'enseignement et de recherche, des échanges d'étudiants et de professeurs, dans les domaines de l'administration des affaires, de la gestion des entreprises et de leur environnement, et de la gestion dans un contexte international.

Bibliographie

Baruch, M., Cain, A., de Pietro, J.-F. et al., 1995. *Stéréotypes culturels et apprentissage des langues*. Etude pilotée scientifiquement par l'INRP (Paris) avec le concours de chercheurs suisses (IRDPP, Neuchâtel) et bulgares, éditée par la commission française pour l'Unesco.

Candelier M. et Hermann-Brenncke G., 1993. *Entre le choix et l'abandon : les langues étrangères vues d'Allemagne et de France*. Paris : Didier, coll. « CREDIF essai ».

Cuq, J.-P., Gruca, I., 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde* (nouvelle version). Grenoble : PUG.

Gardner R. C., Lambert W. E., 1972. *Attitudes and Motivation in Second Language Learning*. Rowley, Mass : Newbury House.

Jiao, R.- M., 2001. *L'évolution sociale et culturelle de la Chine contemporaine, Tome II*. Shenyang (Chine) : Editions de Shenyang.

Paganini-Rainaud G. 1998. *Entre le « très proche » et le « pas assez loin », différences, proximité et représentations de l'italien en France*. Thèse de doctorat, Université Paris III.

Zheng L.-H., Desjeux D., Boisard A.-S., (2003), *Comment les Chinois voient les Européens*, Paris : PUF.